

Réforme Qualiopi 2026

Ce que le projet de décret change pour votre organisme **dès le 1er novembre 2026**

Décryptage du texte révélé le 6 juillet 2026 (NOR TRSD2609875D) : calendrier, nouveaux attendus, indicateur 33, checklist de préparation.

La réforme en 30 secondes

1er nov. 2026

**entrée en vigueur prévue pour les
nouveaux audits**

puis extension progressive jusqu'à l'été 2027

32 → 33

**indicateurs : première extension du
référentiel depuis 2019**

un indicateur dédié aux CFA ferait son
apparition

≈ 100 000

**organismes certifiés concernés par la
transition**

OF, CFA, CBC et VAE : tout le monde est dans
le périmètre

Le fil rouge : moins de conformité sur classeur, plus de preuve pédagogique vécue. L'audit va regarder ce qui se passe en salle, pas seulement dans vos documents.

Pourquoi cette réforme arrive maintenant

2022

Qualiopi devient le passage obligé des financements publics : 100 000+ organismes certifiés en quatre ans.

2023

Premier tour de vis : arrêté sur les modalités d'audit, encadrement de la sous-traitance (V8).

2025

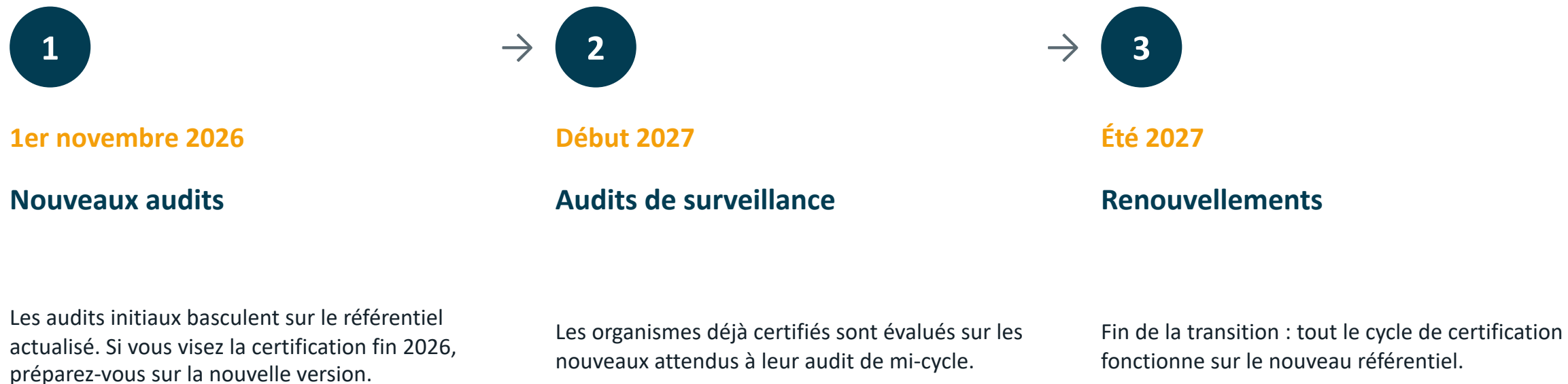
Plan de lutte contre la fraude (juillet) : 18 mesures, groupes de travail ministères / financeurs / certificateurs.

Juil. 2026

AEF Info révèle le projet de décret : l'annexe des indicateurs serait entièrement remplacée.

La critique constante des inspections : l'application du référentiel a glissé vers l'administratif, au détriment de l'évaluation des pratiques pédagogiques réelles.

Un déploiement en trois vagues



Votre échéance personnelle : la date de votre prochain audit, pas le 1er novembre. Un audit de surveillance en mars 2027 = préparation sur la nouvelle version dès cet automne.

De l'audit sur classeur à la preuve vécue

Jusqu'ici : la conformité documentaire

- Des procédures et des classeurs préparés pour le jour J
- Des preuves souvent reconstituées la veille de l'audit
- Un auditeur qui vérifie l'existence des documents
- Des kits documentaires génériques qui passaient (parfois)

Demain : la pédagogie démontrée

- Des entretiens directs avec vos formateurs sur leurs pratiques
- Un échantillon d'apprenants interrogé sur la qualité perçue
- L'observation de séquences de formation réelles
- L'analyse des supports et outils d'évaluation utilisés en vrai

Ce qui évolue pour tous les organismes

1	Information du public	Une information « accessible, détaillée et vérifiable » : chaque taux affiché devra pouvoir être justifié.
2	Indicateurs de résultats	Modalités de calcul précisées : des taux harmonisés, comparables entre organismes.
12	Prévention des ruptures	Intégration des situations de violences, harcèlement et discriminations : une procédure à formaliser.
19	Formation à distance	Démontrer « l'effectivité du suivi » : les relevés de connexion seuls ne suffiraient plus.

Sous-traitance, amélioration continue et CFA

27

Sous-traitance

Traçabilité contractuelle renforcée : le tour de vis engagé en 2023 se poursuit.

32

Amélioration continue

Ajout d'une « analyse des risques qualité » : une logique préventive, au-delà du traitement des réclamations.

14-15

CFA — accompagnement

Traitement sans délai des ruptures sensibles, information renforcée des apprentis (notamment mineurs).

20

CFA — gouvernance

Supervision renforcée des intervenants : une gouvernance pédagogique documentée.

Un indicateur 33 ferait son apparition

Pour qui : les CFA (actions d'apprentissage).

Quoi : un dispositif d'évaluation des contenus et des enseignements par les apprentis, distinct du questionnaire de satisfaction.

Pourquoi c'est historique : le référentiel n'avait jamais changé de périmètre depuis 2019. Le « 32 indicateurs » deviendrait 33.

33

Concrètement : interroger les apprentis sur la pédagogie elle-même (clarté des cours, utilité des supports, qualité des évaluations), pas seulement sur leur satisfaction globale.

Êtes-vous prêt ? Les 6 vérifications



La boucle preuve-réalité

Si l'auditeur interroge un stagiaire au hasard, confirmera-t-il ce que disent vos documents ?



Le fil objectifs → évaluations

Chaque objectif annoncé a son évaluation correspondante, avec une trace exploitable.



Le dossier formateur vivant

Une formation, co-animation ou analyse de pratique datée par intervenant et par an.



Le registre d'amélioration

Réclamation → action décidée → fait le. Trois colonnes qui valent dix procédures.



La traçabilité FOAD

Au-delà des connexions : interactions réelles, travaux corrigés, relances documentées.



Les contrats de sous-traitance

Chaque sous-traitant tracé : contrat, qualification, engagements qualité.

Trois réflexes à éviter absolument



Acheter la panique

Les offres « mise en conformité V11 garantie » fleurissent déjà. Tant que l'annexe définitive n'est pas au Journal officiel, personne ne peut vendre une préparation complète sérieuse.



Tout refondre maintenant

Le référentiel actuel reste la seule base opposable à l'audit. Continuez à le respecter ; préparez l'évolution, n'improvisiez pas une révolution.



Se croire non concerné

OF « classique », CFA, bilan de compétences, VAE : tout le champ est visé. Les organismes à distance et les CFA concentrent même les exigences nouvelles.

Quatre étapes d'ici votre prochain audit

- | | | |
|---|------------------------|---|
| 1 | Maintenant | Datez votre prochain audit (surveillance ou renouvellement) : c'est LUI votre échéance réelle. |
| 2 | Cet été | Passez l'auto-diagnostic des 6 vérifications (slide 9) et notez vos écarts, indicateur par indicateur. |
| 3 | À la publication au JO | Lisez l'annexe définitive et le nouveau guide de lecture ; ajustez uniquement ce qui a réellement changé. |
| 4 | 3 mois avant l'audit | Testez la boucle preuve-réalité sur trois dossiers stagiaires réels, corrigez, puis simulez l'audit. |

On s'en occupe ensemble ?

Certifforma accompagne les organismes de formation de la déclaration d'activité à la certification, audit compris.
1 300 organismes accompagnés, 97 % de réussite.

Suivre la réforme en continu — L'article de référence, mis à jour à chaque étape (avis CNNCEFP, publication au JO)

→ </projet-decret-referentiel-qualiopi-novembre>

Mesurer où vous en êtes — Le quiz de préparation à l'audit, gratuit, 5 minutes

→ </quiz-pret-audit-qualiopi>

Vous faire accompagner — Accompagnement Qualiopi complet : 929 € HT, coaching et non-conformités inclus

→ </accompagnement-qualiopi>